



INTERNET-PATIENT ST. NIKOLAUS-HOSPITAL **CONDITIONS D'UTILISATION**

A la demande expresse du patient et après signature de ce document, l'hôpital met gratuitement un accès Wifi à la disposition des patients (code d'accès disponible à la réception).

L'accès est limité à 6x24 heures dès l'hospitalisation mais il peut être prolongé d'une durée de 6 jours sur demande. Les patients de la dialyse, de la clinique de jour, tout comme les parents ou les personnes accompagnantes peuvent recevoir, par visite et après signature de ce document, un accès internet d'une journée. Celui-ci est à venir chercher à la réception. Pour ce faire, l'utilisateur doit donner son accord concernant les conditions suivantes.

L'utilisateur :

- est responsable de l'équipement informatique que l'hôpital met à sa disposition à son nom
- est responsable de ses critères de recherche, de ses téléchargements et de tout dommage causé à ses données, son logiciel ou son matériel
- est responsable pour les dommages causés de manière intentionnelle ou par négligence aux documents et au système informatique de l'hôpital
- ne peut utiliser d'autres accès que celui pour lequel il a reçu la permission et ne peut pas tenter de s'en créer un ou d'utiliser celui d'un autre patient
- ne peut utiliser des programmes compromettant l'intégrité du système informatique ou développer des programmes similaires
- ne peut pas utiliser le mot de passe d'autres utilisateurs, ni du personnel
- utilise à ses propres risques la connexion internet de l'hôpital
- à compris que l'hôpital ne peut être tenu pour responsable lors de vols, de dommages ou de pertes de matériel informatique, de logiciels ou de données;
- ne peut pas télécharger des documents soumis au « copyright » (ex: films, musique).

Les étapes ci-dessous sont également à suivre: L'utilisation d'internet et du réseau est uniquement autorisée dans le cadre de l'hospitalisation de l'utilisateur ou de son enfant et est assujettie à la législation en vigueur. La navigation et le téléchargement de documents à caractère raciste, pédophile, pornographique, ... est punissable par la loi. Le permis d'utilisation est personnel et ne peut, même provisoirement, être mis à la disposition d'un tiers. Cette autorisation est immédiatement résiliée lors de la sortie de l'hôpital. L'hôpital est en droit de procéder, en tout temps, à des contrôles spécifiques quant à l'organisation de l'utilisation et des limitations d'accès (authentification, filtres des sites internet autorisés, taille des données annexes,...). Chaque utilisateur est responsable, à son niveau, de son utilisation internet afin de contribuer à la sécurité de l'hôpital. Chaque violation des règles, tentative ou soupçon de violation des règles du réseau informatique sera signalé à la direction. La direction est autorisée à recourir à des mesures de filtrage des pages internet interdites (xénophobes, pornographique,...), à interdire le téléchargement, à contrôler ultérieurement l'accès internet, et à créer un fichier d'utilisation journalier pour garantir une utilisation normale de ce moyen de communication. Les e-mails sont traités comme des messages privés et ont donc un caractère confidentiel.

Le contenu des e-mails envoyés dans l'enceinte de l'hôpital est sous l'entière responsabilité de l'expéditeur. Ni l'hôpital, ni la direction ne peuvent être tenus responsable de l'utilisation malveillante ou frauduleuse causée par une tierce personne, ni de vol, de dommages matériels, de perte de données, de corruption ou d'infection par un virus ou un « Malware ».

L'accès internet est mis à disposition gratuitement et sur base volontaire par l'hôpital. Ceci ne crée toutefois aucune obligation. L'hôpital ne met ni du matériel, ni un service de réparation à disposition. La capacité de téléchargement est limitée.

*Lu et approuvé**

Eupen, le/...../.....(signature*)

*La signature des parents est requise pour les utilisateurs mineurs.